

ARGENTA-FUND

Société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois

Siège social:

29, Boulevard du Prince Henri

L-1724 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg B 26881

(le « Fonds »)

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Chers actionnaires,

Le conseil d'administration du Fonds (le « Conseil ») vous prie de trouver ci-après des informations importantes concernant votre investissement dans ARGENTA-FUND.

Le but de la présente lettre est de décrire les opérations de fusions suivantes entre certains compartiments du Fonds avec certains compartiments d'ARGENTA PORTFOLIO ainsi qu'une fusion intra-Fonds:

Compartiments Absorbés (tous des compartiments du Fonds)	Compartiment Absorbant (un compartiment d'ARGENTA PORTFOLIO)
ARGENTA-FUND ACTIONS MONDE ARGENTA-FUND ACTIONS LA FLANDRE ARGENTA-FUND ACTIONS BELGES ARGENTA-FUND ACTIONS EUROPE ARGENTA-FUND ACTIONS EUROPÉENNES HIGH VALUE	ARGENTA PORTFOLIO – DYNAMIC GROWTH*

*A la date du présent avis, le compartiment ARGENTA PORTFOLIO – DYNAMIC GROWTH ne fait pas encore l'objet d'une offre publique en Belgique.

(la « Fusion 1 »)

Compartiment Absorbé (un compartiment du Fonds)	Compartiment Absorbant (un compartiment d'ARGENTA PORTFOLIO)
ARGENTA-FUND FONDS D'ÉTAT	ARGENTA PORTFOLIO – VERY DEFENSIVE

(la « **Fusion 2** »)

Compartiment Absorbé (un compartiment du Fonds)	Compartiment Absorbant (un compartiment du Fonds)
ARGENTA-FUND ACTIONS PHARMA-CHIMIE	ARGENTA-FUND LONGER LIFE DYNAMIC

(la fusion intra-Fonds, ci-après « **Fusion 3** » et ensemble avec la Fusion 1 et la Fusion 2, les « **Fusions** »)

Les Fusions seront effectuées en conformité avec les statuts et le prospectus du Fonds et les dispositions des articles 1 (20) a) et 65 à 76 de la loi du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif, telle que modifiée (la « **Loi de 2010** ») et les articles 3 à 7 du règlement CSSF 10-5 transposant la directive 2010/44/UE mettant en œuvre la directive 2009/65/CE.

I. Motifs et buts des Fusions

Le Conseil a unanimement décidé qu'il est de l'intérêt des actionnaires des Compartiments Absorbés et des actionnaires des Compartiments Absorbants concernés par les Fusions, de rationaliser la gestion de ces compartiments en mettant en œuvre les Fusions.

Le Fonds entend procéder à la restructuration de sa gamme en fusionnant des compartiments dont la stratégie de gestion, le profil de risque et la clientèle cible sont similaires, ce qui permettra à l'équipe de gestion de disposer d'une gamme recentrée et d'encours plus conséquents. En outre, le Conseil estime que les Fusions permettront d'augmenter les actifs sous gestion et donc de répartir les frais sur une plus grande masse d'avoirs. Finalement les Fusions traduisent une approche commerciale visant à simplifier l'offre et améliorer les services à travers une communication plus claire.

II. Incidence des Fusions sur les actionnaires

Les Compartiments Absorbés transféreront aux Compartiments Absorbants l'ensemble de leur patrimoine actif et passif, conformément à l'article 1, point (20) a) de la Loi de 2010. À l'issue de l'opération des Fusions et à la Date Effective telle que définie au point IV, les Compartiments Absorbés cesseront d'exister et les actionnaires actuels des Compartiments Absorbés recevront des actions nouvellement émises des Compartiments Absorbants (les « **Nouvelles Actions** ») et deviendront donc actionnaires des Compartiments Absorbants. La valeur totale des Nouvelles Actions correspondra à la valeur totale des actifs nets des Compartiments Absorbés transférés aux Compartiments Absorbants à la Date Effective.

Les actionnaires des Compartiments Absorbés détenant des titres au porteur ayant été immobilisés auprès du dépositaire de titres au porteur, Fiduciaire du Grand-Duché de Luxembourg en conséquence de l'entrée en vigueur de la loi du 28 juillet 2014 relative à l'immobilisation des actions et parts au porteur, recevront automatiquement des actions dématérialisées des Compartiments Absorbants.

La société de gestion ARGENTA ASSET MANAGEMENT S.A (« **AAM** ») souligne que les actionnaires des Compartiments Absorbés bénéficieront des Fusions car celles-ci permettront d'aboutir à des économies d'échelle importantes et réduiront les coûts opérationnels.

Dans le cadre de la Fusion 1, il est anticipé, sur base d'une estimation conservatrice, que les frais courants estimés du Compartiment Absorbant soient plus élevés que pour les Compartiments Absorbés. Concernant la Fusion 2 par contre, les frais courants du Compartiment Absorbant ne devraient pas être impactés négativement par les Fusions et pourraient éventuellement être plus faibles de par l'augmentation des encours. S'agissant de la Fusion 3, les frais courants du Compartiment Absorbant devraient être globalement équivalents à ceux applicables au Compartiment Absorbé (plus élevés de 0,01% pour les parts de capitalisation et inférieurs de 0,01% pour les parts de distribution).

Bien que les principales caractéristiques des compartiments soient décrites dans l'annexe 2 du présent avis pour les actionnaires concernés par les **Fusions 1 et 2** ainsi qu'en annexe 3 pour les actionnaires concernés par la **Fusion 3**, les actionnaires sont informés des similitudes principales suivantes :

- Les Compartiments Absorbés ainsi que les Compartiments Absorbants ont les mêmes prestataires de services tels que repris en Annexe 1 et 2.
- Les Compartiments Absorbés ainsi que les Compartiments Absorbants peuvent, à des fins de couverture, faire usage d'instruments financiers structurés et dérivés.

Les principales différences entre les Compartiments Absorbés et le Compartiment Absorbant pour la **Fusion 1** sont les suivantes :

- La valeur nette par action des Compartiments Absorbés est déterminée hebdomadairement chaque mercredi alors que pour le Compartiment Absorbant, elle est déterminée chaque jeudi ;
- La commission de gestion effective des Compartiments Absorbés s'élève à 1,50% alors que celle du Compartiment Absorbant s'élève à 1,25% ;
- Les Compartiments Absorbés investissent principalement en actions, le Compartiment Absorbant investit principalement en actions et en parts d'OPC investissant en actions ;
- Les Compartiments Absorbés n'investissent pas en obligations, le Compartiment Absorbant pourra investir en obligations et en parts d'OPC investissant en obligations ;

- Le Compartiment Absorbant peut aussi investir, au travers d'OPC, jusqu'à 15% de ses actifs nets dans des titres adossés à des actifs (ABS) et des titres adossés à des créances hypothécaires (MBS) ;
- Certains des Compartiments Absorbés limitent leurs investissements à une certaine zone géographique, le Compartiment Absorbant n'ayant pour sa part pas fixé de limite géographique.

Les principales différences entre le Compartiment Absorbé et le Compartiment Absorbant pour la **Fusion 2** sont les suivantes :

- La valeur nette par action du Compartiment Absorbé est déterminée hebdomadairement chaque mercredi alors que pour le Compartiment Absorbant elle est déterminée chaque jeudi ;
- L'horizon de placement du Compartiment Absorbé est 4 alors que celui du Compartiment Absorbant est 3 ;
- La commission de gestion effective du Compartiment Absorbé s'élève à 1,30% alors que celle du Compartiment Absorbant s'élève à 0,80% ;
- Le Compartiment Absorbé investit principalement en obligations, le Compartiment Absorbant investit principalement en obligations et en parts d'OPC monétaires et obligataires ;
- Le Compartiment Absorbé peut investir à titre accessoire jusqu'à 10% de son actif net dans des parts d'autres OPCVM ou d'autres OPC portant le label « Towards Sustainability » de Febelfin, le Compartiment Absorbant peut investir jusqu'à 100% de son actif net dans des parts d'OPC monétaires et obligataires ;
- Le Compartiment Absorbé n'investit pas en actions, le Compartiment Absorbant pourra investir de manière cumulée en actions, en parts d'OPC investissant en actions ainsi qu'en OPC mixtes à hauteur de 25% de son actif net;
- Le Compartiment Absorbant peut aussi investir, au travers d'OPC, jusqu'à 15% de ses actifs nets dans des titres adossés à des actifs (ABS) et des titres adossés à des créances hypothécaires (MBS) ;
- Le Compartiment Absorbé a obtenu le label « Towards Sustainability » de Febelfin, le Compartiment Absorbant n'a pas de label de durabilité.

Les principales différences entre le Compartiment Absorbé et le Compartiment Absorbant pour la **Fusion 3** sont les suivantes :

Le Compartiment Absorbé investit principalement dans des actions émises par des sociétés actives dans le secteur pharma et chimie alors que le Compartiment Absorbant investit principalement dans des actions émises par des sociétés actives dans les secteurs dynamisés de manière significative par le vieillissement de la population (tels les soins de santé, l'alimentation saine, les loisirs, la planification financière, les cosmétiques et les voyages).

III. Droits des actionnaires et modalités des opérations

À la Date Effective des Fusions, l'ensemble de l'actif et du passif des Compartiments Absorbés (ci-après les « **Avoirs** ») seront transférés aux Compartiments Absorbants respectifs.

Les Avoirs seront évalués sous la responsabilité du Conseil et conformément aux principes d'évaluations prévus par le prospectus et les statuts du Fonds à la Date Effective des Fusions.

Chaque actionnaire des Compartiments Absorbés recevra de Nouvelles Actions des Compartiments Absorbants en fonction de sa détention d'actions dans le Compartiment Absorbé en question.

La parité d'échange sera égale au rapport entre les valeurs liquidatives de chacun des Compartiments concernés à la Date Effective des Fusions.

Toutes les actions émises dans le Compartiment Absorbant seront des actions au porteur (titres dématérialisés).

L'allocation de l'actif et du passif des Compartiments Absorbés dans les Compartiments Absorbants s'effectuera de la manière décrite à l'annexe 1.

Une confirmation du nombre d'actions émises et allouées dans le Compartiment Absorbant pertinent sera envoyée aux actionnaires des Compartiments Absorbés qui participent aux Fusions immédiatement après la Date Effective.

Les actionnaires qui ne souhaitent pas participer aux Fusions, peuvent demander le rachat de leurs actions sans frais de rachat ou autres frais sauf taxes éventuelles jusqu'au 31 août 2021 avant 14.45 (heure de Luxembourg). Les actions qui n'ont pas été présentées au rachat avant 14.45 (heure de Luxembourg) le 31 août 2021 participeront à la Fusion pertinente dans le Compartiment Absorbant pertinent à la Date Effective.

Afin de faciliter les opérations de fusion, l'émission, le rachat et la conversion des actions dans les Compartiments Absorbés seront suspendus à partir de 14.45 (heure de Luxembourg) le 31 août 2021 jusqu'à la Date Effective. Les ordres de souscription, de rachat et de conversion pour les Compartiments Absorbés seront dès lors rejetés pendant cette période.

Il est prévu de procéder à un rééquilibrage marginal du portefeuille des Compartiments Absorbés avant la Fusion.

À la Date Effective des Fusions, les Compartiments Absorbés cesseront d'exister et toutes les actions en circulation seront annulées.

IV. Date d'effet prévue pour les Fusions

Le Conseil, en accord avec AAM et le dépositaire, ont décidé de fixer la date effective de la Fusion 1 et de la Fusion 2 au 9 septembre 2021 à minuit et la date effective de la Fusion 3 au 8 septembre 2021 à minuit (chacune de ces dates constituant respectivement la « **Date Effective** » des Fusions 1, 2 et 3).

V. Frais

Tout revenu accumulé relatif à une classe d'actions des Compartiments Absorbés au jour des Fusions sera inclus dans le calcul de la dernière valeur nette d'inventaire par action de cette classe et un tel revenu accumulé sera comptabilisé de manière continue après les Fusions dans la valeur nette d'inventaire par action pour la classe d'action correspondante des Compartiments Absorbants.

Toute dette additionnelle attribuable à un Compartiment Absorbé intervenant après le calcul du ratio d'échange sera supportée par le Compartiment Absorbant correspondant.

Les coûts associés à la préparation et à la réalisation des Fusions seront pris en charge par AAM, y compris les frais juridiques, comptables et autres frais administratifs.

VI. Informations disponibles

Les documents suivants seront mis à disposition sans frais aux actionnaires concernés par les Fusions pour toute demande qui parviendra au siège social du Fonds :

- une copie des projets communs de fusion ;
- la dernière version des prospectus des Compartiments Absorbants ;
- une copie des Documents d'Information Clé aux Investisseurs (DICI) des Compartiments Absorbants. Il est conseillé de lire le prospectus des Compartiments Absorbés ainsi que les DICIs pertinents pour obtenir des informations plus détaillées sur les Compartiments Absorbants et les risques y associés ;
- les derniers états financiers audités ;
- une copie du rapport du réviseur d'entreprises agréé relatif aux fusions ;

- une copie du certificat de conformité émis par le dépositaire.

Toutes les valeurs nettes d'inventaire des compartiments Absorbés et Absorbants sont disponibles sur le site www.argenta.be et publiées dans les journaux De Tijd et L'Echo. Le prospectus daté du 15 février 2021 et les DICIs en français et en néerlandais, ainsi que le dernier rapport (semi-)annuel de gestion en français des compartiments Absorbés et Absorbants sont disponibles gratuitement auprès du siège social du Fonds ou auprès du service financier en Belgique : Argenta Banque d'Epargne S.A, Belgielei 49-53 B - 2018 Anvers. Ces documents sont également disponibles sur le site www.argenta.be.

Informations additionnelles

Si vous avez des questions, ou si vous souhaitez obtenir des informations additionnelles, veuillez contacter votre représentant local.

Les actionnaires qui ont des questions ou pour qui ce qui précède n'est pas clair, pourront également consulter leur courtier, banquier, conseiller juridique, comptable ou autre conseiller financier indépendant.

Les Fusions ne soumettront pas les compartiments concernés à une imposition au Luxembourg au niveau des compartiments.

Selon le pays de nationalité, de résidence, de domicile fiscal ou de constitution de l'actionnaire, les Fusions pourraient cependant entraîner un événement imposable pour celui-ci. Pour toute question relative aux implications fiscales des Fusions et aux incidences spécifiques à leur cas individuel, les actionnaires sont priés de contacter leur conseiller fiscal.

Sincères salutations,

**Le Conseil d'administration
d'ARGENTA-FUND**

Annexe 1

- Fusion 1

Compartiments Absorbés			Compartiment Absorbant		
Nom	Classes d'actions absorbées	Code ISIN	Nom	Classes d'actions absorbantes	Code ISIN
ARGENTA-FUND ACTIONS EUROPÉENNES HIGH VALUE	Classe R Distribution	LU1243879902	ARGENTA PORTFOLIO – DYNAMIC GROWTH	Classe R Distribution	LU2355197042
	Classe R Capitalisation	LU0248860008		Classe R Capitalisation	LU2355196820
	Classe I Capitalisation	LU1243881635		Classe I Capitalisation	NA
ARGENTA-FUND ACTIONS MONDE	Classe R Distribution	LU1243879738	ARGENTA PORTFOLIO – DYNAMIC GROWTH	Classe R Distribution	LU2355197042
	Classe R Capitalisation	LU0121415722		Classe R Capitalisation	LU2355196820
	Classe I Capitalisation	LU1243881478		Classe I Capitalisation	NA
ARGENTA-FUND ACTIONS LA FLANDRE	Classe R Distribution	LU1243879811	ARGENTA PORTFOLIO – DYNAMIC GROWTH	Classe R Distribution	LU2355197042
	Classe R Capitalisation	LU0132368522		Classe R Capitalisation	LU2355196820
	Classe I Capitalisation	LU1243881551		Classe I Capitalisation	NA
ARGENTA-FUND ACTIONS BELGES	Classe R Distribution	LU1243878763	ARGENTA PORTFOLIO – DYNAMIC GROWTH	Classe R Distribution	LU2355197042
	Classe R Capitalisation	LU0056758476		Classe R Capitalisation	LU2355196820
	Classe I Capitalisation	LU1243880314		Classe I Capitalisation	NA
ARGENTA-FUND	Classe R Distribution	LU1243878847	ARGENTA PORTFOLIO	Classe R Distribution	LU2355197042

ACTIONS EUROPE	Classe R Capitalisation	LU0085790326	– DYNAMIC GROWTH	Classe R Capitalisation	LU2355196820
	Classe I Capitalisation	LU1243880405		Classe I Capitalisation	NA

- **Fusion 2**

Compartiment Absorbé			Compartiment Absorbant		
Nom	Classes d'actions absorbées	Code ISIN	Nom	Classes d'actions absorbantes	Code ISIN
ARGENTA-FUND FONDS D'ÉTAT	Classe R Distribution	LU1243879142	ARGENTA PORTFOLIO – VERY DEFENSIVE	Classe R Distribution	LU1243877872
	Classe R Capitalisation	LU0087793682		Classe R Capitalisation	LU0941535816
	Classe I Capitalisation	LU1243880744		Classe I Capitalisation	NA

- **Fusion 3**

Compartiment Absorbé			Compartiment Absorbant		
Nom	Classes d'actions absorbées	ISIN code	Nom	Classes d'actions absorbantes	ISIN code
ARGENTA-FUND ACTIONS PHARMA-CHIMIE	Classe R Distribution	LU1243879498	ARGENTA-FUND LONGER LIFE DYNAMIC	Classe R Distribution	LU1600559956
	Classe R Capitalisation	LU0102416772		Classe R Capitalisation	LU1600559873
	Classe I Capitalisation	LU1243881049		Classe I Capitalisation	LU1600560020

Annexe 2

- Fusion 1

	Compartiments Absorbés		Compartiment Absorbant
Nom	ARGENTA-FUND ACTIONS EUROPÉENNES HIGH VALUE	ARGENTA-FUND ACTIONS MONDE	ARGENTA PORTFOLIO – DYNAMIC GROWTH
Statut réglementaire	OPCVM soumis à la Partie I de la Loi de 2010	OPCVM soumis à la Partie I de la Loi de 2010	OPCVM soumis à la Partie I de la Loi de 2010
Forme légale	SICAV	SICAV	SICAV
Objectif, politique de placement et restrictions d'investissement	<p>L'objectif principal du compartiment Actions Européennes High Value est de procurer à ses actionnaires un rendement aussi élevé que possible des capitaux investis, tout en veillant à limiter le risque au niveau des débiteurs.</p> <p>A cette fin, le compartiment investira principalement dans des actions émises par des sociétés établies, cotées ou négociées en Europe (y compris dans les marchés émergents) et offrant un taux de dividende attractif.</p> <p>A des fins de couverture ainsi que dans le but de réaliser ses objectifs d'investissement, le compartiment pourra également faire usage d'instruments financiers structurés et dérivés tels que (sans que cette énumération soit limitative):</p>	<p>L'objectif principal du compartiment Actions Monde est de procurer à ses actionnaires un rendement aussi élevé que possible des capitaux investis, tout en veillant à limiter le risque au niveau des débiteurs.</p> <p>A cette fin, le compartiment investira principalement en actions internationales. Ces sociétés sont établies, cotées et négociées dans le monde entier (y compris dans les marchés émergents).</p> <p>A des fins de couverture ainsi que dans le but de réaliser ses objectifs d'investissement, le compartiment pourra également faire usage d'instruments financiers structurés et dérivés tels que (sans que cette énumération soit limitative):</p>	<p>L'objectif principal d'Argenta PORTFOLIO – Dynamic Growth est de procurer à ses actionnaires un rendement global aussi élevé que possible. Le compartiment Argenta PORTFOLIO – Dynamic Growth investira principalement en actions et en parts d'OPC investissant en actions.</p> <p>De plus le compartiment pourra investir en parts d'OPC mixtes, en obligations et en parts d'OPC monétaires et obligataires.</p> <p>Les investissements directs en actions et les OPC investissant en actions ainsi que les OPC mixtes ne seront pas limités. Ils pourront représenter 100% de la valeur du compartiment. Le compartiment pourra investir directement, ou à travers d'OPC, dans des actions de sociétés, sans contraintes en ce qui concerne la capitalisation de ces sociétés.</p>

	<p>des options et des contrats futures sur valeurs mobilières ou instruments du marché monétaire ;</p> <p>des contrats futures ou options sur indices boursiers ;</p> <p>des contrats futures, options et swaps sur taux d'intérêt ; et</p> <p>des contrats à terme sur devises et des options sur devises.</p> <p>A titre accessoire, le compartiment pourra détenir des liquidités.</p> <p>Le compartiment peut investir à titre accessoire jusqu'à 10% de son actif net dans des parts d'autres OPCVM ou d'autres OPC.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • des options et des contrats futures sur valeurs mobilières ou instruments du marché monétaire ; • des contrats futures ou options sur indices boursiers ; • des contrats futures, options et swaps sur taux d'intérêt ; et • des contrats à terme sur devises et des options sur devises. <p>A titre accessoire, le compartiment pourra détenir des liquidités.</p> <p>Le compartiment peut investir à titre accessoire jusqu'à 10% de son actif net dans des parts d'autres OPCVM ou d'autres OPC.</p>	<p>Ce compartiment pourra également investir en instruments du marché monétaire et en dépôts bancaires.</p> <p>Le compartiment peut aussi investir indirectement, au travers d'OPC, jusqu'à 15% de ses actifs nets dans des titres adossés à des actifs (ABS) et des titres adossés à des créances hypothécaires (MBS).</p> <p>A des fins de couverture ainsi que dans le but de réaliser ses objectifs d'investissement, le compartiment pourra également faire usage d'instruments financiers structurés et dérivés tels que (sans que cette énumération soit limitative):</p> <ul style="list-style-type: none"> • des options et des contrats <i>futures</i> sur valeurs mobilières ou instruments du marché monétaire ; • des contrats <i>futures</i> ou options sur indices boursiers ; • des contrats <i>futures</i> et options sur taux d'intérêt ; et • des contrats à terme sur devises et des options sur devises. <p>Argenta PORTFOLIO – Dynamic Growth veillera à une diversification adéquate de ses investissements. Cette diversification sera obtenue notamment via une diversification du nombre d'OPC sous-jacents, du nombre de sociétés sous-jacentes, des secteurs visés et de la taille des sociétés visées par les OPC sous-jacents ainsi que</p>
--	---	--	---

			des secteurs géographiques visés par les OPC sous-jacents. Accessoirement, Argenta PORTFOLIO – Dynamic Growth pourra détenir des liquidités.
Profil de risques	Les valeurs mobilières qui composent ce compartiment sont soumises aux fluctuations propres aux actions et notamment au risque de volatilité. Le risque associé à des investissements en actions est important en raison de la dépendance de la valeur des actions par rapport à des facteurs difficilement prévisibles. Ces facteurs incluent notamment une baisse soudaine ou prolongée des marchés financiers suite à des événements économiques, politiques ou sociaux ou les difficultés financières que peut rencontrer une société en particulier. Pour l'investisseur, le risque majeur associé à tout investissement en actions consiste dans la perte potentielle de valeur de cet investissement. Les investissements dans ce type de compartiment sont soumis aux fluctuations des marchés et l'investisseur risque, le cas échéant, de récupérer un montant inférieur à celui qu'il a investi.	Les valeurs mobilières qui composent ce compartiment sont soumises aux fluctuations propres aux actions et notamment au risque de volatilité. Le risque associé à des investissements en actions est important en raison de la dépendance de la valeur des actions par rapport à des facteurs difficilement prévisibles. Ces facteurs incluent notamment une baisse soudaine ou prolongée des marchés financiers suite à des événements économiques, politiques ou sociaux ou les difficultés financières que peut rencontrer une société en particulier. Pour l'investisseur, le risque majeur associé à tout investissement en actions consiste dans la perte potentielle de valeur de cet investissement. Les investissements dans ce type de compartiment sont soumis aux fluctuations des marchés et l'investisseur risque, le cas échéant, de récupérer un montant inférieur à celui qu'il a investi.	Ce compartiment est principalement exposé aux risques associés à tout investissement en parts d'OPC monétaires, d'OPC obligataires, d'OPC investissant en actions ainsi qu'à tout investissement direct en obligations d'État, en obligations d'entreprises et en actions. A ce titre, le risque associé à des investissements en parts d'OPC investissant en actions et à des investissements directs en actions est important en raison de la dépendance de la valeur des actions par rapport à des facteurs difficilement prévisibles. Ces facteurs incluent notamment une baisse soudaine ou prolongée des marchés financiers suite à des événements économiques, politiques ou sociaux ou les difficultés financières que peut rencontrer une société en particulier. Par ailleurs, le risque majeur associé à tout investissement en parts d'OPC obligataire et à tout investissement direct en obligations d'État ou en obligations d'entreprises consiste dans la perte potentielle de valeur de cet investissement suite (i) à une hausse des taux d'intérêts et/ou (ii) à une baisse de la qualité de crédit de l'émetteur, voire même (iii) à sa défaillance dans le remboursement du capital à l'échéance ou le paiement d'intérêts.

			En outre, ce compartiment est exposé au risque de change dans les limites reprises dans leur politique d'investissement. Par conséquent, l'investisseur investissant dans ce compartiment risque, le cas échéant, de récupérer un montant inférieur à celui qu'il a investi.
Profil des investisseurs	Ce compartiment s'adresse à des investisseurs souhaitant bénéficier de l'évolution du marché des actions de la zone géographique de référence sur le moyen/long terme. La durée recommandée des investissements dans ce type de compartiment est d'au moins 6 ans.	Ce compartiment s'adresse à des investisseurs souhaitant bénéficier de l'évolution du marché des actions de la zone géographique de référence sur le moyen/long terme. La durée recommandée des investissements dans ce type de compartiment est d'au moins 6 ans.	Ce compartiment s'adresse à des investisseurs avertis souhaitant prendre un risque élevé et bénéficier de l'évolution du marché des actions. La durée recommandée des investissements dans ce type de compartiment est d'au moins 6 ans.
Synthetic Risk Reward Indicator (SRRI)	Classe R Distribution : 6 Classe R Capitalisation : 6 Classe I Capitalisation : 6	Classe R Distribution : 6 Classe R Capitalisation : 6 Classe I Capitalisation : 6	Classe R Distribution : estimée à 6 Classe R Capitalisation : estimée à 6 Classe I Capitalisation : estimée à 6
Devise d'évaluation des actions	euro	euro	euro
Indice de références	Argenta-Fund Actions Européennes High Value est géré activement. Ce compartiment n'est pas destiné à reproduire la performance d'un benchmark. Pour la gestion des risques, le compartiment utilise le benchmark MSCI Europe (100%). La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment diffèrent significativement de la composition du benchmark.	Argenta-Fund Actions Monde est géré activement. Ce compartiment n'est pas destiné à reproduire la performance d'un benchmark. Pour la gestion des risques, le compartiment utilise le benchmark MSCI World (100%). La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment diffèrent	Argenta PORTFOLIO – Dynamic Growth est géré activement. Ce compartiment n'est pas destiné à reproduire la performance d'un benchmark. Pour la gestion des risques, le compartiment utilise comme référence un benchmark composite dont la composition est la suivante : 100 % d'actions (75 % MSCI World + 25 % MSCI Europe).

		significativement de la composition du benchmark.	La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment diffèrent significativement de la composition du benchmark.
Jour d'Evaluation	La valeur nette par action du compartiment est déterminée hebdomadairement chaque mercredi (si le mercredi n'est pas un jour ouvrable bancaire à Luxembourg, le dernier jour ouvrable bancaire à Luxembourg avant le mercredi).	La valeur nette par action du compartiment est déterminée hebdomadairement chaque mercredi (si le mercredi n'est pas un jour ouvrable bancaire à Luxembourg, le dernier jour ouvrable bancaire à Luxembourg avant le mercredi).	Les prix des actions seront déterminés chaque jeudi (si le jeudi n'est pas un jour ouvrable bancaire à Luxembourg, le dernier jour ouvrable bancaire à Luxembourg avant le jeudi).
Classes d'actions concernées par la Fusion	Classe R Distribution Classe R Capitalisation Classe I Capitalisation	Classe R Distribution Classe R Capitalisation Classe I Capitalisation	Classe R Distribution Classe R Capitalisation Classe I Capitalisation
Politique de distribution	Actions Distribution et Capitalisation	Actions Distribution et Capitalisation	Actions Distribution et Capitalisation
Montant initial de souscription	R (Retail) Capitalisation : 0 EUR Distribution : 0 EUR I (Institutionnel) Capitalisation : 500.000,- EUR	R (Retail) Capitalisation : 0 EUR Distribution : 0 EUR I (Institutionnel) Capitalisation : 500.000,- EUR	R (Retail) Capitalisation : 0 EUR Distribution : 0 EUR I (Institutionnel) Capitalisation : 500.000,- EUR
Commission de gestion maximale	R (Retail) Capitalisation : 1.5% Distribution : 1.5% I (Institutionnel) Capitalisation : 0.75%	R (Retail) Capitalisation : 1.5% Distribution : 1.5% I (Institutionnel) Capitalisation : 0.75%	R (Retail) Capitalisation : 1.5% Distribution : 1.5% I (Institutionnel) Capitalisation : 0.75%

Commission de souscription maximale	R (Retail) Capitalisation : 5% Distribution : 5% I (Institutionnel) Capitalisation : 5%	R (Retail) Capitalisation : 5% Distribution : 5% I (Institutionnel) Capitalisation : 5%	R (Retail) Capitalisation : 5% Distribution : 5% I (Institutionnel) Capitalisation : 5%
Frais courants	Classe R Capitalisation : 1,88% Classe R Distribution : 1,90% Classe I Capitalisation : 0,41%	Classe R Capitalisation : 1,87% Classe R Distribution : 1,88% Classe I Capitalisation : 0,40%	Classe R Capitalisation : estimés à 2,032% Classe R Distribution : estimés à 2,032% Classe I Capitalisation : NA
Méthode de calcul des risques	Calcul par les engagements	Calcul par les engagements	Calcul par les engagements
Ordres de souscription	Les actions sont émises au prix de souscription qui sera déterminé à la première date de calcul de la valeur nette d'inventaire qui suivra la réception de la demande. Les listes de souscription sont clôturées au plus tard à seize heures par l'agent de transfert le jour ouvrable bancaire à Luxembourg qui précède cette date de calcul.	Les actions sont émises au prix de souscription qui sera déterminé à la première date de calcul de la valeur nette d'inventaire qui suivra la réception de la demande. Les listes de souscription sont clôturées au plus tard à seize heures par l'agent de transfert le jour ouvrable bancaire à Luxembourg qui précède cette date de calcul.	Les listes de souscription sont clôturées au plus tard à seize heures par l'agent de transfert, le mardi précédant cette date de calcul (si le mardi n'est pas un jour ouvrable bancaire à Luxembourg, le dernier jour ouvrable bancaire à Luxembourg avant le mardi).
Ordres de rachat	Le prix de remboursement des actions sera égal à la valeur nette d'inventaire qui sera déterminée à la première date de calcul de la valeur nette d'inventaire qui suit la réception de la demande. Les listes de demandes de remboursement sont clôturées au plus tard à seize heures par l'agent de transfert, le jour ouvrable bancaire à Luxembourg qui précède cette date de calcul.	Le prix de remboursement des actions sera égal à la valeur nette d'inventaire qui sera déterminée à la première date de calcul de la valeur nette d'inventaire qui suit la réception de la demande. Les listes de demandes de remboursement sont clôturées au plus tard à seize heures par l'agent de transfert, le jour ouvrable bancaire à Luxembourg qui précède cette date de calcul.	Les demandes de remboursement sont clôturées au plus tard à seize heures par l'agent de transfert, le mardi précédant cette date de calcul (si le mardi n'est pas un jour ouvrable bancaire à Luxembourg, le dernier jour ouvrable bancaire à Luxembourg avant le mardi).

Société de gestion et Gestionnaire	ARGENTA ASSET MANAGEMENT S.A.	ARGENTA ASSET MANAGEMENT S.A.	ARGENTA ASSET MANAGEMENT S.A.
Distributeurs	ARGENTA SPAARBANK NV ARGENTA ASSET MANAGEMENT S.A	ARGENTA SPAARBANK NV ARGENTA ASSET MANAGEMENT S.A	ARGENTA SPAARBANK NV ARGENTA ASSET MANAGEMENT S.A.
Banque dépositaire	Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg	Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg	Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg
Agent financier et administratif	European Fund Administration S.A.	European Fund Administration S.A.	European Fund Administration S.A.
Agent domiciliataire	ARGENTA ASSET MANAGEMENT S.A.	ARGENTA ASSET MANAGEMENT S.A.	ARGENTA ASSET MANAGEMENT S.A.
Réviseur d'entreprises agréé	MAZARS LUXEMBOURG	MAZARS LUXEMBOURG	MAZARS LUXEMBOURG
Service financier en Belgique	ARGENTA SPAARBANK NV	ARGENTA SPAARBANK NV	ARGENTA SPAARBANK NV
Pays d'enregistrements / pays dans lesquels	Belgique /Luxembourg	Belgique /Luxembourg	Belgique /Luxembourg

les actions seront commercialisées			
------------------------------------	--	--	--

	Compartiments Absorbés		Compartiment Absorbant
Nom	ARGENTA-FUND ACTIONS EUROPE	ARGENTA-FUND ACTIONS BELGES	ARGENTA PORTFOLIO – DYNAMIC GROWTH
Statut réglementaire	OPCVM soumis à la Partie I de la Loi de 2010	OPCVM soumis à la Partie I de la Loi de 2010	OPCVM soumis à la Partie I de la Loi de 2010
Forme légale	SICAV	SICAV	SICAV
Objectif, politique de placement et restrictions d'investissement	<p>L'objectif du compartiment Actions Europe est de procurer à ses actionnaires un rendement aussi élevé que possible des capitaux investis, tout en veillant à limiter le risque au niveau des débiteurs.</p> <p>A cette fin, le compartiment investira principalement en actions émises par des sociétés établies, cotées ou négociées en Europe (y compris dans les marchés émergents).</p> <p>A des fins de couverture ainsi que dans le but de réaliser ses objectifs d'investissement, le compartiment pourra également faire usage d'instruments financiers structurés et dérivés tels que (sans que cette énumération soit limitative):</p> <ul style="list-style-type: none"> des options et des contrats futures sur valeurs mobilières ou instruments du marché monétaire ; 	<p>L'objectif principal du compartiment Actions Belges est de procurer à ses actionnaires un rendement aussi élevé que possible des capitaux investis, tout en veillant à limiter le risque au niveau des débiteurs.</p> <p>A cette fin, le compartiment investira principalement en actions émises par des sociétés établies, cotées ou négociées en Belgique.</p> <p>A des fins de couverture ainsi que dans le but de réaliser ses objectifs d'investissement, le compartiment pourra également faire usage d'instruments financiers structurés et dérivés tels que (sans que cette énumération soit limitative):</p> <ul style="list-style-type: none"> des options et des contrats futures sur valeurs mobilières ou instruments du marché monétaire ; 	<p>L'objectif principal d'Argenta PORTFOLIO – Dynamic Growth est de procurer à ses actionnaires un rendement global aussi élevé que possible. Le compartiment Argenta PORTFOLIO – Dynamic Growth investira principalement en actions et en parts d'OPC investissant en actions.</p> <p>De plus le compartiment pourra investir en parts d'OPC mixtes, en obligations et en parts d'OPC monétaires et obligataires.</p> <p>Les investissements directs en actions et les OPC investissant en actions ainsi que les OPC mixtes ne seront pas limités. Ils pourront représenter 100% de la valeur du compartiment. Le compartiment pourra investir directement, ou à travers d'OPC, dans des actions de sociétés, sans contraintes en ce qui concerne la capitalisation de ces sociétés.</p>

	<ul style="list-style-type: none"> des contrats futures ou options sur indices boursiers ; des contrats futures, options et swaps sur taux d'intérêt ; et des contrats à terme sur devises et des options sur devises. <p>A titre accessoire, le compartiment pourra détenir des liquidités.</p> <p>Le compartiment peut investir à titre accessoire jusqu'à 10% de son actif net dans des parts d'autres OPCVM ou d'autres OPC.</p>	<ul style="list-style-type: none"> des contrats futures ou options sur indices boursiers ; des contrats futures, options et swaps sur taux d'intérêt ; et des contrats à terme sur devises et des options sur devises. <p>A titre accessoire, le compartiment pourra détenir des liquidités.</p> <p>Le compartiment peut investir à titre accessoire jusqu'à 10% de son actif net dans des parts d'autres OPCVM ou d'autres OPC.</p>	<p>Ce compartiment pourra également investir en instruments du marché monétaire et en dépôts bancaires.</p> <p>Le compartiment peut aussi investir indirectement, au travers d'OPC, jusqu'à 15% de ses actifs nets dans des titres adossés à des actifs (ABS) et des titres adossés à des créances hypothécaires (MBS).</p> <p>A des fins de couverture ainsi que dans le but de réaliser ses objectifs d'investissement, le compartiment pourra également faire usage d'instruments financiers structurés et dérivés tels que (sans que cette énumération soit limitative):</p> <ul style="list-style-type: none"> des options et des contrats <i>futures</i> sur valeurs mobilières ou instruments du marché monétaire ; des contrats <i>futures</i> ou options sur indices boursiers ; des contrats <i>futures</i> et options sur taux d'intérêt ; et des contrats à terme sur devises et des options sur devises. <p>Argenta PORTFOLIO – Dynamic Growth veillera à une diversification adéquate de ses investissements. Cette diversification sera obtenue notamment via une diversification du nombre d'OPC sous-jacents, du nombre de sociétés sous-jacentes, des secteurs visés et de la taille des sociétés visées par les OPC sous-jacents ainsi que</p>
--	---	---	---

			des secteurs géographiques visés par les OPC sous-jacents. Accessoirement, Argenta PORTFOLIO – Dynamic Growth pourra détenir des liquidités.
Profil de risques	<p>Les valeurs mobilières qui composent ce compartiment sont soumises aux fluctuations propres aux actions et notamment au risque de volatilité. Le risque associé à des investissements en actions est important en raison de la dépendance de la valeur des actions par rapport à des facteurs difficilement prévisibles. Ces facteurs incluent notamment une baisse soudaine ou prolongée des marchés financiers suite à des événements économiques, politiques ou sociaux ou les difficultés financières que peut rencontrer une société en particulier. Pour l'investisseur, le risque majeur associé à tout investissement en actions consiste dans la perte potentielle de valeur de cet investissement. Les investissements dans ce type de compartiment sont soumis aux fluctuations des marchés et l'investisseur risque, le cas échéant, de récupérer un montant inférieur à celui qu'il a investi.</p>	<p>Les valeurs mobilières qui composent ce compartiment sont soumises aux fluctuations propres aux actions et notamment au risque de volatilité. Le risque associé à des investissements en actions est important en raison de la dépendance de la valeur des actions par rapport à des facteurs difficilement prévisibles. Ces facteurs incluent notamment une baisse soudaine ou prolongée des marchés financiers suite à des événements économiques, politiques ou sociaux ou les difficultés financières que peut rencontrer une société en particulier. Pour l'investisseur, le risque majeur associé à tout investissement en actions consiste dans la perte potentielle de valeur de cet investissement. Les investissements dans ce type de compartiment sont soumis aux fluctuations des marchés et l'investisseur risque, le cas échéant, de récupérer un montant inférieur à celui qu'il a investi.</p>	<p>Ce compartiment est principalement exposé aux risques associés à tout investissement en parts d'OPC monétaires, d'OPC obligataires, d'OPC investissant en actions ainsi qu'à tout investissement direct en obligations d'État, en obligations d'entreprises et en actions. A ce titre, le risque associé à des investissements en parts d'OPC investissant en actions et à des investissements directs en actions est important en raison de la dépendance de la valeur des actions par rapport à des facteurs difficilement prévisibles. Ces facteurs incluent notamment une baisse soudaine ou prolongée des marchés financiers suite à des événements économiques, politiques ou sociaux ou les difficultés financières que peut rencontrer une société en particulier. Par ailleurs, le risque majeur associé à tout investissement en parts d'OPC obligataire et à tout investissement direct en obligations d'État ou en obligations d'entreprises consiste dans la perte potentielle de valeur de cet investissement suite (i) à une hausse des taux d'intérêts et/ou (ii) à une baisse de la qualité de crédit de l'émetteur, voire même (iii) à sa défaillance dans le remboursement du capital à l'échéance ou le paiement d'intérêts.</p>

			En outre, ce compartiment est exposé au risque de change dans les limites reprises dans leur politique d'investissement. Par conséquent, l'investisseur investissant dans ce compartiment risque, le cas échéant, de récupérer un montant inférieur à celui qu'il a investi.
Profil des investisseurs	Ce compartiment s'adresse à des investisseurs souhaitant bénéficier de l'évolution du marché des actions de la zone géographique de référence sur le moyen/long terme. La durée recommandée des investissements dans ce type de compartiment est d'au moins 6 ans.	Ce compartiment s'adresse à des investisseurs souhaitant bénéficier de l'évolution du marché des actions de la zone géographique de référence sur le moyen/long terme. La durée recommandée des investissements dans ce type de compartiment est d'au moins 6 ans.	Ce compartiment s'adresse à des investisseurs avertis souhaitant prendre un risque élevé et bénéficier de l'évolution du marché des actions. La durée recommandée des investissements dans ce type de compartiment est d'au moins 6 ans.
Synthetic Risk Reward Indicator (SRRI)	Classe R Distribution : 6 Classe R Capitalisation : 6 Classe I Capitalisation : 6	Classe R Distribution : 6 Classe R Capitalisation : 6 Classe I Capitalisation : 6	Classe R Distribution : estimé 6 Classe R Capitalisation : estimé 6 Classe I Capitalisation : estimé 6
Devise d'évaluation des actions	euro	euro	euro
Indice de références	Argenta-Fund Actions Europe est géré activement. Ce compartiment n'est pas destiné à reproduire la performance d'un benchmark. Pour la gestion des risques, le compartiment utilise le benchmark MSCI Europe (100%). La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment diffèrent significativement de la composition du benchmark.	Argenta-Fund Actions Belges est géré activement. Ce compartiment n'est pas destiné à reproduire la performance d'un benchmark. Pour la gestion des risques, le compartiment utilise le benchmark MSCI Belgique (100%). La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment diffèrent significativement de la composition du benchmark.	Argenta PORTFOLIO – Dynamic Growth est géré activement. Ce compartiment n'est pas destiné à reproduire la performance d'un benchmark. Pour la gestion des risques, le compartiment utilise comme référence un benchmark composite dont la composition est la suivante : 100 % d'actions (75 % MSCI World + 25 % MSCI Europe). La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment diffèrent significativement de la composition du benchmark.
Jour d'Evaluation	La valeur nette par action du compartiment est déterminée hebdomadairement chaque mercredi (si le mercredi n'est pas un jour	La valeur nette par action du compartiment est déterminée hebdomadairement chaque mercredi (si le mercredi n'est pas un jour	Les prix des actions seront déterminés chaque jeudi (si le jeudi n'est pas un jour ouvrable bancaire à

	ouvrable bancaire à Luxembourg, le dernier jour ouvrable bancaire à Luxembourg avant le mercredi).	ouvrable bancaire à Luxembourg, le dernier jour ouvrable bancaire à Luxembourg avant le mercredi).	Luxembourg, le dernier jour ouvrable bancaire à Luxembourg avant le jeudi).
Classes d'actions concernées par la Fusion	Classe R Distribution Classe R Capitalisation Classe I Capitalisation	Classe R Distribution Classe R Capitalisation Classe I Capitalisation	Classe R Distribution Classe R Capitalisation Classe I Capitalisation
Politique de distribution	Actions Distribution et Capitalisation	Actions Distribution et Capitalisation	Actions Distribution et Capitalisation
Montant initial de souscription	R (Retail) Capitalisation : 0 EUR Distribution : 0 EUR I (Institutionnel) Distribution : 500.000,- EUR	R (Retail) Capitalisation : 0 EUR Distribution : 0 EUR I (Institutionnel) Distribution : 500.000,- EUR	R (Retail) Capitalisation : 0 EUR Distribution : 0 EUR I (Institutionnel) Distribution : 500.000,- EUR
Commission de gestion maximale	R (Retail) Capitalisation : 1.5% Distribution : 1.5% I (Institutionnel) Distribution : 0.75%	R (Retail) Capitalisation : 1.5% Distribution : 1.5% I (Institutionnel) Distribution : 0.75%	R (Retail) Capitalisation : 1.5% Distribution : 1.5% I (Institutionnel) Distribution : 0.75%
Commission de souscription maximale	R (Retail) Capitalisation : 5% Distribution : 5%	R (Retail) Capitalisation : 5% Distribution : 5%	R (Retail) Capitalisation : 5% Distribution : 5%

	I (Institutionnel)	I (Institutionnel)	I (Institutionnel)
	Distribution : 5%	Distribution : 5%	Distribution : 5%
Frais courants	Classe R Capitalisation : 1,87% Classe R Distribution : 1,89% Classe I Capitalisation : 0,40%	Classe R Capitalisation : 1,86% Classe R Distribution : 1,87% Classe I Capitalisation : 0,39%	Classe R Capitalisation : estimés 2,032% Classe R Distribution : estimés 2,032% Classe I Capitalisation : NA
Méthode de calcul des risques	Calcul par les engagements	Calcul par les engagements	Calcul par les engagements
Ordres de souscription	Les actions sont émises au prix de souscription qui sera déterminé à la première date de calcul de la valeur nette d'inventaire qui suivra la réception de la demande. Les listes de souscription sont clôturées au plus tard à seize heures par l'agent de transfert le jour ouvrable bancaire à Luxembourg qui précède cette date de calcul.	Les actions sont émises au prix de souscription qui sera déterminé à la première date de calcul de la valeur nette d'inventaire qui suivra la réception de la demande. Les listes de souscription sont clôturées au plus tard à seize heures par l'agent de transfert le jour ouvrable bancaire à Luxembourg qui précède cette date de calcul.	Les listes de souscription sont clôturées au plus tard à seize heures par l'agent de transfert, le mardi précédant cette date de calcul (si le mardi n'est pas un jour ouvrable bancaire à Luxembourg, le dernier jour ouvrable bancaire à Luxembourg avant le mardi).
Ordres de rachat	Le prix de remboursement des actions sera égal à la valeur nette d'inventaire qui sera déterminée à la première date de calcul de la valeur nette d'inventaire qui suit la réception de la demande. Les listes de demandes de remboursement sont clôturées au plus tard à seize heures par l'agent de transfert, le jour ouvrable bancaire à Luxembourg qui précède cette date de calcul.	Le prix de remboursement des actions sera égal à la valeur nette d'inventaire qui sera déterminée à la première date de calcul de la valeur nette d'inventaire qui suit la réception de la demande. Les listes de demandes de remboursement sont clôturées au plus tard à seize heures par l'agent de transfert, le jour ouvrable bancaire à Luxembourg qui précède cette date de calcul.	Les demandes de remboursement sont clôturées au plus tard à seize heures par l'agent de transfert, le mardi précédant cette date de calcul (si le mardi n'est pas un jour ouvrable bancaire à Luxembourg, le dernier jour ouvrable bancaire à Luxembourg avant le mardi).
Société de gestion et Gestionnaire	ARGENTA ASSET MANAGEMENT S.A.	ARGENTA ASSET MANAGEMENT S.A.	ARGENTA ASSET MANAGEMENT S.A.
Distributeurs	ARGENTA SPAARBANK NV	ARGENTA SPAARBANK NV	ARGENTA SPAARBANK NV

	ARGENTA ASSET MANAGEMENT S.A	ARGENTA ASSET MANAGEMENT S.A	ARGENTA ASSET MANAGEMENT S.A.
Banque dépositaire	Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg	Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg	Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg
Agent financier et administratif	European Fund Administration S.A.	European Fund Administration S.A.	European Fund Administration S.A.
Agent domiciliataire	ARGENTA ASSET MANAGEMENT S.A.	ARGENTA ASSET MANAGEMENT S.A.	ARGENTA ASSET MANAGEMENT S.A.
Réviseur d'entreprises agréé	MAZARS LUXEMBOURG	MAZARS LUXEMBOURG	MAZARS LUXEMBOURG
Service financier en Belgique	ARGENTA SPAARBANK NV	ARGENTA SPAARBANK NV	ARGENTA SPAARBANK NV
Pays d'enregistrements / pays dans lesquels les actions seront commercialisées	Belgique /Luxembourg	Belgique /Luxembourg	Belgique /Luxembourg

	Compartiment Absorbé	Compartiment Absorbant
Nom	ARGENTA-FUND ACTIONS LA FLANDRE	ARGENTA PORTFOLIO – DYNAMIC GROWTH
Statut réglementaire	OPCVM soumis à la Partie I de la Loi de 2010	OPCVM soumis à la Partie I de la Loi de 2010
Forme légale	SICAV	SICAV
Objectif, politique de placement et restrictions d'investissement	L'objectif principal du compartiment Actions La Flandre est de procurer à ses actionnaires un rendement aussi élevé que possible des capitaux investis, tout en veillant à limiter le risque au niveau des débiteurs.	L'objectif principal d'Argenta PORTFOLIO – Dynamic Growth est de procurer à ses actionnaires un rendement global aussi élevé que possible. Le compartiment Argenta PORTFOLIO – Dynamic Growth investira principalement en actions et en parts d'OPC investissant en actions.

<p>A cette fin le compartiment investira principalement dans des actions émises par des sociétés établies, cotées ou négociées en Flandre ou par des sociétés qui ont une filiale ou une succursale établie en Flandre. Ces actions pourront être cotées et négociées dans le monde entier (y compris dans les marchés émergents).</p> <p>De plus, le compartiment pourra investir, à hauteur d'un maximum de 49 %, en autres actions éligibles selon la partie générale du prospectus.</p> <p>A des fins de couverture ainsi que dans le but de réaliser ses objectifs d'investissement, le compartiment pourra également faire usage d'instruments financiers structurés et dérivés tels que (sans que cette énumération soit limitative):</p> <ul style="list-style-type: none"> • des options et des contrats futures sur valeurs mobilières ou instruments du marché monétaire ; • des contrats futures ou options sur indices boursiers ; • des contrats futures, options et swaps sur taux d'intérêt ; et • des contrats à terme sur devises et des options sur devises. <p>A titre accessoire, le compartiment pourra détenir des liquidités.</p> <p>Le compartiment peut investir à titre accessoire jusqu'à 10% de son actif net dans des parts d'autres OPCVM ou d'autres OPC.</p> <p>Le compartiment peut investir, à hauteur maximale de 10%, dans d'autres actifs éligibles selon la partie générale du prospectus.</p>	<p>De plus le compartiment pourra investir en parts d'OPC mixtes, en obligations et en parts d'OPC monétaires et obligataires.</p> <p>Les investissements directs en actions et les OPC investissant en actions ainsi que les OPC mixtes ne seront pas limités. Ils pourront représenter 100% de la valeur du compartiment. Le compartiment pourra investir directement, ou à travers d'OPC, dans des actions de sociétés, sans contraintes en ce qui concerne la capitalisation de ces sociétés.</p> <p>Ce compartiment pourra également investir en instruments du marché monétaire et en dépôts bancaires.</p> <p>Le compartiment peut aussi investir indirectement, au travers d'OPC, jusqu'à 15% de ses actifs nets dans des titres adossés à des actifs (ABS) et des titres adossés à des créances hypothécaires (MBS).</p> <p>A des fins de couverture ainsi que dans le but de réaliser ses objectifs d'investissement, le compartiment pourra également faire usage d'instruments financiers structurés et dérivés tels que (sans que cette énumération soit limitative):</p> <ul style="list-style-type: none"> • des options et des contrats <i>futures</i> sur valeurs mobilières ou instruments du marché monétaire ; • des contrats <i>futures</i> ou options sur indices boursiers ; • des contrats <i>futures</i> et options sur taux d'intérêt ; et • des contrats à terme sur devises et des options sur devises. <p>Argenta PORTFOLIO – Dynamic Growth veillera à une diversification adéquate de ses investissements. Cette diversification sera obtenue notamment via une diversification du nombre d'OPC sous-jacents, du nombre de sociétés sous-jacentes, des secteurs visés et de la taille des sociétés visées par les OPC sous-jacents ainsi que des secteurs géographiques visés par les OPC sous-jacents.</p>
---	--

		Accessoirement, Argenta PORTFOLIO – Dynamic Growth pourra détenir des liquidités.
Profil de risques	<p>Les valeurs mobilières qui composent ce compartiment sont soumises aux fluctuations propres aux actions et notamment au risque de volatilité. Le risque associé à des investissements en actions est important en raison de la dépendance de la valeur des actions par rapport à des facteurs difficilement prévisibles. Ces facteurs incluent notamment une baisse soudaine ou prolongée des marchés financiers suite à des évènements économiques, politiques ou sociaux ou les difficultés financières que peut rencontrer une société en particulier. Pour l'investisseur, le risque majeur associé à tout investissement en actions consiste dans la perte potentielle de valeur de cet investissement. Les investissements dans ce type de compartiment sont soumis aux fluctuations des marchés et l'investisseur risque, le cas échéant, de récupérer un montant inférieur à celui qu'il a investi.</p>	<p>Ce compartiment est principalement exposé aux risques associés à tout investissement en parts d'OPC monétaires, d'OPC obligataires, d'OPC investissant en actions ainsi qu'à tout investissement direct en obligations d'État, en obligations d'entreprises et en actions.</p> <p>A ce titre, le risque associé à des investissements en parts d'OPC investissant en actions et à des investissements directs en actions est important en raison de la dépendance de la valeur des actions par rapport à des facteurs difficilement prévisibles. Ces facteurs incluent notamment une baisse soudaine ou prolongée des marchés financiers suite à des évènements économiques, politiques ou sociaux ou les difficultés financières que peut rencontrer une société en particulier.</p> <p>Par ailleurs, le risque majeur associé à tout investissement en parts d'OPC obligataire et à tout investissement direct en obligations d'État ou en obligations d'entreprises consiste dans la perte potentielle de valeur de cet investissement suite (i) à une hausse des taux d'intérêts et/ou (ii) à une baisse de la qualité de crédit de l'émetteur, voire même (iii) à sa défaillance dans le remboursement du capital à l'échéance ou le paiement d'intérêts.</p> <p>En outre, ce compartiment est exposé au risque de change dans les limites reprises dans leur politique d'investissement.</p> <p>Par conséquent, l'investisseur investissant dans ce compartiment risque, le cas échéant, de récupérer un montant inférieur à celui qu'il a investi.</p>
Profil des investisseurs	<p>Ce compartiment s'adresse à des investisseurs souhaitant bénéficier de l'évolution du marché des actions de la zone géographique de référence sur le moyen/long terme. La durée recommandée des investissements dans ce type de compartiment est d'au moins 6 ans.</p>	<p>Ce compartiment s'adresse à des investisseurs avertis souhaitant prendre un risque élevé et bénéficier de l'évolution du marché des actions. La durée recommandée des investissements dans ce type de compartiment est d'au moins 6 ans.</p>

Synthetic Risk Reward Indicator (SRR)	Classe R Distribution : 6 Classe R Capitalisation : 6 Classe I Capitalisation : 6	Classe R Distribution : estimé 6 Classe R Capitalisation : estimé 6 Classe I Capitalisation : estimé 6
Devise d'évaluation des actions	euro	euro
Indice de références	Argenta-Fund Actions La Flandre est géré activement. Ce compartiment n'est pas destiné à reproduire la performance d'un benchmark. Pour la gestion des risques, le compartiment utilise le benchmark MSCI World (100%). La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment diffèrent significativement de la composition du benchmark.	Argenta PORTFOLIO – Dynamic Growth est géré activement. Ce compartiment n'est pas destiné à reproduire la performance d'un benchmark. Pour la gestion des risques, le compartiment utilise comme référence un benchmark composite dont la composition est la suivante : 100 % d'actions (75 % MSCI World + 25 % MSCI Europe). La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment diffèrent significativement de la composition du benchmark.
Jour d'Evaluation	La valeur nette par action du compartiment est déterminée hebdomadairement chaque mercredi (si le mercredi n'est pas un jour ouvrable bancaire à Luxembourg, le dernier jour ouvrable bancaire à Luxembourg avant le mercredi).	Les prix des actions seront déterminés chaque jeudi (si le jeudi n'est pas un jour ouvrable bancaire à Luxembourg, le dernier jour ouvrable bancaire à Luxembourg avant le jeudi).
Classes d'actions concernées par la Fusion	Classe R Distribution Classe R Capitalisation Classe I Capitalisation	Classe R Distribution Classe R Capitalisation Classe I Capitalisation
Politique de distribution	Actions Distribution et Capitalisation	Actions Distribution et Capitalisation
Montant initial de souscription	R (Retail) Capitalisation : 0 EUR Distribution : 0 EUR I (Institutionnel)	R (Retail) Capitalisation : 0 EUR Distribution : 0 EUR I (Institutionnel)

	Capitalisation : 500.000,-EUR	Capitalisation : 500.000,-EUR
Commission de gestion maximale	R (Retail) Capitalisation : 1.5% Distribution : 1.5% I (Institutionnel) Capitalisation : 0.75%	R (Retail) Capitalisation : 1.5% Distribution : 1.5% I (Institutionnel) Capitalisation : 0.75%
Commission de souscription maximale	R (Retail) Capitalisation : 5% Distribution : 5% I (Institutionnel) Capitalisation : 5%	R (Retail) Capitalisation : 5% Distribution : 5% I (Institutionnel) Capitalisation : 5%
Frais courants	Classe R Capitalisation : 1,86% Classe R Distribution : 1,86% Classe I Capitalisation : 0,40%	Classe R Capitalisation : estimés 2,032% Classe R Distribution : estimés 2,032% Classe I Capitalisation : NA
Méthode de calcul des risques	Calcul par les engagements	Calcul par les engagements
Ordres de souscription	Les actions sont émises au prix de souscription qui sera déterminé à la première date de calcul de la valeur nette d'inventaire qui suivra la réception de la demande. Les listes de souscription sont clôturées au plus tard à seize heures par l'agent de transfert le jour ouvrable bancaire à Luxembourg qui précède cette date de calcul.	Les listes de souscription sont clôturées au plus tard à seize heures par l'agent de transfert, le mardi précédant cette date de calcul (si le mardi n'est pas un jour ouvrable bancaire à Luxembourg, le dernier jour ouvrable bancaire à Luxembourg avant le mardi).
Ordres de rachat	Le prix de remboursement des actions sera égal à la valeur nette d'inventaire qui sera déterminée à la première date de calcul de la valeur nette d'inventaire qui suit la réception de la demande.	Les demandes de remboursement sont clôturées au plus tard à seize heures par l'agent de transfert, le mardi précédant cette date de calcul

	Les listes de demandes de remboursement sont clôturées au plus tard à seize heures par l'agent de transfert, le jour ouvrable bancaire à Luxembourg qui précède cette date de calcul.	(si le mardi n'est pas un jour ouvrable bancaire à Luxembourg, le dernier jour ouvrable bancaire à Luxembourg avant le mardi).
Société de gestion et Gestionnaire	ARGENTA ASSET MANAGEMENT S.A.	ARGENTA ASSET MANAGEMENT S.A.
Distributeurs	ARGENTA SPAARBANK NV ARGENTA ASSET MANAGEMENT S.A	ARGENTA SPAARBANK NV ARGENTA ASSET MANAGEMENT S.A.
Banque dépositaire	Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg	Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg
Agent financier et administratif	European Fund Administration S.A.	European Fund Administration S.A.
Agent domiciliataire	ARGENTA ASSET MANAGEMENT S.A.	ARGENTA ASSET MANAGEMENT S.A.
Réviseur d'entreprises agréé	MAZARS LUXEMBOURG	MAZARS LUXEMBOURG
Service financier en Belgique	ARGENTA SPAARBANK NV	ARGENTA SPAARBANK NV
Pays d'enregistrements / pays dans lesquels les actions seront commercialisées	Belgique /Luxembourg	Belgique /Luxembourg

- Fusion 2

	Compartiment Absorbé	Compartiment Absorbant
Nom	ARGENTA-FUND FONDS D'ÉTAT	ARGENTA PORTFOLIO – VERY DEFENSIVE
Statut réglementaire	OPCVM soumis à la Partie I de la Loi de 2010	OPCVM soumis à la Partie I de la Loi de 2010
Forme légale	SICAV	SICAV
Objectif, politique de placement et restrictions d'investissement	<p>L'objectif principal du compartiment Fonds d'Etat est de procurer à ses actionnaires un rendement aussi élevé que possible des capitaux investis, tout en veillant à limiter le risque au niveau des débiteurs.</p> <p>A cette fin, le compartiment investira principalement en obligations ou en valeurs assimilées, émises par des pays présents sur une liste d'états durables basée sur la Sovereign Sustainability Rating calculée par Vigeo Eiris.</p> <p>Pour établir cette liste, Vigeo Eiris effectue une analyse sur base d'un large ensemble d'indicateurs de performance et de risques, répartis en trois groupes : la protection de l'environnement, l'état de droit et la gouvernance, la sécurité sociale et la solidarité. La méthodologie mise en place par Argenta en collaboration avec Vigeo Eiris est expliquée sous le titre « Intégration des enjeux environnementaux, sociaux, de gouvernance (« ESG ») et éthiques dans la gestion » de ce prospectus.</p> <p>Le compartiment a obtenu le label « Towards Sustainability » de Febelfin (https://www.towardsustainability.be/fr/la-norme-de-qualit%C3%A9).</p> <p>Conformément à l'article 45 de la Loi de 2010, le compartiment pourra faire usage de la dérogation accordée à l'article 43 (3) et ainsi placer, selon le principe de la répartition des risques, jusqu'à la totalité de ses actifs dans différentes émissions de valeurs mobilières émises ou garanties par un pays repris sur la liste mentionnée ci-dessus. Le compartiment détiendra alors des valeurs appartenant à six émissions différentes au moins, sans que les valeurs appartenant à une même émission puissent excéder 30% du montant total de ses actifs.</p>	<p>L'objectif principal d'Argenta PORTFOLIO – Very Defensive est de procurer à ses actionnaires un rendement global aussi élevé que possible.</p> <p>Le compartiment Argenta PORTFOLIO – Very Defensive investira principalement en obligations et en parts d'OPC monétaires et obligataires.</p> <p>Ce compartiment pourra également investir en instruments du marché monétaire et en dépôts bancaires.</p> <p>A titre secondaire, les investissements directs en actions, les OPC investissant en actions ainsi que les OPC mixtes ne représenteront pas, sur base cumulée, plus de 25% de la valeur du compartiment.</p> <p>Le compartiment peut aussi investir, au travers d'OPC, jusqu'à 15% de ses actifs nets dans des titres adossés à des actifs (ABS) et des titres adossés à des créances hypothécaires (MBS).</p> <p>A des fins de couverture ainsi que dans le but de réaliser ses objectifs d'investissement, le compartiment pourra également faire usage d'instruments financiers structurés et dérivés tels que (sans que cette énumération soit limitative):</p> <ul style="list-style-type: none"> • des options et des contrats futures sur valeurs mobilières ou instruments du marché monétaire ; • des contrats futures ou options sur indices boursiers ; • des contrats futures, options et swap sur taux d'intérêt ; et • des contrats à terme sur devises et des options sur devises.

	<p>A des fins de couverture, le compartiment pourra également faire usage d'instruments financiers structurés et dérivés tels que (sans que cette énumération soit limitative):</p> <ul style="list-style-type: none"> • des options et des contrats futures sur valeurs mobilières ou instruments du marché monétaire ; • des contrats futures, options et swaps sur taux d'intérêt ; et • des contrats à terme sur devises et des options sur devises. <p>A titre accessoire, le compartiment pourra détenir des liquidités. Le compartiment peut investir à titre accessoire jusqu'à 10% de son actif net dans des parts d'autres OPCVM ou d'autres OPC, portant le label « Towards Sustainability » de Febelfin.</p>	<p>Argenta PORTFOLIO – Very Defensive veillera à une diversification adéquate de ses investissements. Cette diversification sera obtenue notamment via une diversification du nombre d'OPC sous-jacents, du nombre de sociétés sous-jacentes, des secteurs visés et de la taille des sociétés visées par les OPC sous-jacents ainsi que des secteurs géographiques visés par les OPC sous-jacents. Accessoirement, Argenta PORTFOLIO – Very Defensive pourra détenir des liquidités.</p>
<p>Profil de risques</p>	<p>Ce type de compartiments est principalement exposé aux risques de taux d'intérêt et de crédit associés à tout investissement en obligations. Pour l'investisseur, le risque majeur associé à tout investissement en obligations consiste dans la perte potentielle de la valeur de cet investissement suite (i) à une hausse des taux d'intérêts et/ou (ii) à une baisse de la qualité de l'émetteur, voire même (iii) à sa défaillance dans le remboursement du capital à l'échéance ou le paiement d'intérêts. Pour ces raisons, l'investisseur risque, le cas échéant, de récupérer un montant inférieur à celui qu'il a investi.</p>	<p>Ces compartiments sont principalement exposés aux risques associés à tout investissement en parts d'OPC monétaires, d'OPC obligataires, d'OPC investissant en actions ainsi qu'à tout investissement direct en obligations d'État, en obligations d'entreprises et en actions. A ce titre, le risque associé à des investissements en parts d'OPC investissant en actions et à des investissements directs en actions est important en raison de la dépendance de la valeur des actions par rapport à des facteurs difficilement prévisibles. Ces facteurs incluent notamment une baisse soudaine ou prolongée des marchés financiers suite à des événements économiques, politiques ou sociaux ou les difficultés financières que peut rencontrer une société en particulier. Par ailleurs, le risque majeur associé à tout investissement en parts d'OPC obligataire et à tout investissement direct en obligations d'État ou en obligations d'entreprises consiste dans la perte potentielle de valeur de cet investissement suite (i) à une hausse des taux d'intérêts et/ou (ii) à une baisse de la qualité de crédit de l'émetteur, voire même (iii) à sa défaillance dans le remboursement du capital à l'échéance ou le paiement d'intérêts. En outre, ces compartiments sont exposés au risque de change dans les limites reprises dans leur politique d'investissement.</p>

		Par conséquent, l'investisseur investissant dans ces compartiments risque, le cas échéant, de récupérer un montant inférieur à celui qu'il a investi.
Profil des investisseurs	Ces compartiments s'adressent aux investisseurs souhaitant bénéficier de l'évolution du marché des obligations sur le moyen ou long terme. La durée recommandée des investissements dans ce type de compartiment est de 4 ans.	Ce compartiment s'adresse aux investisseurs souhaitant prendre un risque faible et bénéficier de l'évolution du marché obligataire et du marché monétaire sur le moyen ou long terme, avec à la fois une allocation limitée en actions. La durée recommandée des investissements dans ce type de compartiment est de 3 ans.
Synthetic Risk Reward Indicator (SRRI)	Classe R Distribution : 3 Classe R Capitalisation : 3 Classe I Capitalisation : 3	Classe R Distribution : 3 Classe R Capitalisation : 3 Classe I Capitalisation : 3
Devise d'évaluation des actions	euro	euro
Indice de références	Argenta-Fund Fonds d'État est géré activement. Ce compartiment n'est pas destiné à reproduire la performance d'un benchmark. Pour la gestion des risques, le compartiment utilise le benchmark ICE BofA Global Government Index (100%). La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment diffèrent significativement de la composition du benchmark.	Argenta PORTFOLIO – Very Defensive est géré activement. Ce compartiment n'est pas destiné à reproduire la performance d'un benchmark. Pour la gestion des risques, le compartiment utilise un benchmark composite dont la composition est la suivante : 10 % d'actions (7,5 % MSCI World + 2,5 % MSCI Europe) et 90 % d'obligations (45 % ICE BofA ML Global Broad Market + 45 % ICE BofA ML EMU Large Cap). La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment diffèrent significativement de la composition du benchmark.
Jour d'Evaluation	La valeur nette par action du compartiment est déterminée hebdomadairement chaque mercredi (si le mercredi n'est pas un jour ouvrable bancaire à Luxembourg, le dernier jour ouvrable bancaire à Luxembourg avant le mercredi).	Les prix des actions seront déterminés chaque jeudi (si le jeudi n'est pas un jour ouvrable bancaire à Luxembourg, le dernier jour ouvrable bancaire à Luxembourg avant le jeudi).
Classes d'actions concernées par la Fusion	Classe R Distribution Classe R Capitalisation Classe I Capitalisation	Classe R Distribution Classe R Capitalisation

		Classe I Capitalisation
Politique de distribution	Actions Distribution et Capitalisation	Actions Distribution et Capitalisation
Montant initial de souscription	R (Retail) Capitalisation : 0 EUR Distribution : 0 EUR I (Institutionnel) Capitalisation : 500.000,-EUR	R (Retail) Capitalisation: 0 EUR Distribution : 0 EUR I (Institutionnel) Capitalisation : 500.000,-EUR
Commission de gestion maximale	R (Retail) Capitalisation : 1.3% Distribution : 1.3% I (Institutionnel) Capitalisation : 0.60%	R (Retail) Capitalisation: 0,80% Distribution : 0,80% I (Institutionnel) Capitalisation : 0.40%
Commission de souscription maximale	R (Retail) Capitalisation : 5% Distribution : 5% I (Institutionnel) Capitalisation : 5%	R (Retail) Capitalisation: 5% Distribution : 5% I (Institutionnel) Capitalisation : 5%
Frais courants	Classe R Capitalisation : 1,67% Classe R Distribution : 1,68% Classe I Capitalisation : 0,42%	Classe R Capitalisation : 1,31% Classe R Distribution : 1,32% Classe I Capitalisation : 0,42%
Méthode de calcul des risques	Calcul par les engagements	Calcul par les engagements

Ordres de souscription	<p>Les actions sont émises au prix de souscription qui sera déterminé à la première date de calcul de la valeur nette d'inventaire qui suivra la réception de la demande.</p> <p>Les listes de souscription sont clôturées au plus tard à seize heures par l'agent de transfert le jour ouvrable bancaire à Luxembourg qui précède cette date de calcul.</p>	<p>Les listes de souscription sont clôturées au plus tard à seize heures par l'agent de transfert, le mardi précédant cette date de calcul (si le mardi n'est pas un jour ouvrable bancaire à Luxembourg, le dernier jour ouvrable bancaire à Luxembourg avant le mardi).</p>
Ordres de rachat	<p>Le prix de remboursement des actions sera égal à la valeur nette d'inventaire qui sera déterminée à la première date de calcul de la valeur nette d'inventaire qui suit la réception de la demande.</p> <p>Les listes de demandes de remboursement sont clôturées au plus tard à seize heures par l'agent de transfert, le jour ouvrable bancaire à Luxembourg qui précède cette date de calcul.</p>	<p>Les demandes de remboursement sont clôturées au plus tard à seize heures par l'agent de transfert, le mardi précédant cette date de calcul (si le mardi n'est pas un jour ouvrable bancaire à Luxembourg, le dernier jour ouvrable bancaire à Luxembourg avant le mardi).</p>
Société de gestion	ARGENTA ASSET MANAGEMENT S.A.	ARGENTA ASSET MANAGEMENT S.A.
Gestionnaire	ARGENTA ASSET MANAGEMENT S.A.	ARGENTA ASSET MANAGEMENT S.A.
Distributeurs	ARGENTA SPAARBANK NV ARGENTA ASSET MANAGEMENT S.A.	ARGENTA SPAARBANK NV ARGENTA ASSET MANAGEMENT S.A.
Banque dépositaire	Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg	Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg
Agent financier et administratif	European Fund Administration S.A.	European Fund Administration S.A.
Agent domiciliaire	ARGENTA ASSET MANAGEMENT S.A.	ARGENTA ASSET MANAGEMENT S.A.
Réviser d'entreprises agréé	MAZARS LUXEMBOURG	MAZARS LUXEMBOURG

Service financier en Belgique	ARGENTA SPAARBANK NV	ARGENTA SPAARBANK NV
Pays d'enregistrements / pays dans lesquels les actions seront commercialisées	Belgique/Luxembourg	Belgique/Luxembourg

Annexe 3

Fusion 3

	Compartiment Absorbé	Compartiment Absorbant
Nom	ARGENTA-FUND ACTIONS PHARMA-CHIMIE	ARGENTA-FUND LONGER LIFE DYNAMIC
Statut réglementaire	OPCVM soumis à la Partie I de la Loi de 2010	OPCVM soumis à la Partie I de la Loi de 2010
Forme légale	SICAV	SICAV
Objectif, politique de placement et restrictions d'investissement	<p>L'objectif principal du compartiment Actions Pharma-Chimie est de procurer à ses actionnaires un rendement aussi élevé que possible des capitaux investis, tout en veillant à limiter le risque au niveau des débiteurs.</p> <p>A cette fin, le compartiment investira principalement dans des actions émises par des sociétés du secteur de la chimie et du secteur pharmaceutique. Ces sociétés sont établies, cotées ou négociées dans le monde entier (y compris dans les marchés émergents).</p> <p>A des fins de couverture ainsi que dans le but de réaliser ses objectifs d'investissement, le compartiment pourra également faire usage d'instruments financiers structurés et dérivés tels que (sans que cette énumération soit limitative):</p> <ul style="list-style-type: none"> • des options et des contrats futures sur valeurs mobilières ou instruments du marché monétaire ; • des contrats futures ou options sur indices boursiers ; 	<p>L'objectif principal du compartiment Longer Life Dynamic est de procurer à ses actionnaires un rendement aussi élevé que possible des capitaux investis, tout en veillant à limiter le risque associé aux fluctuations des marchés représentés dans la politique d'investissement du compartiment.</p> <p>Le compartiment investira principalement dans des actions émises par des sociétés actives dans les secteurs dynamisés de manière significative par le vieillissement de la population (par exemple les soins de santé, la biotechnologie, l'alimentation saine, les loisirs, la planification financière, les cosmétiques, les voyages,...).</p> <p>Ces sociétés sont établies, cotées ou négociées dans le monde entier (y compris dans les marchés émergents).</p> <p>De plus, le compartiment pourra investir, à hauteur d'un maximum de 49 %, en autres actions éligibles selon la partie générale du prospectus.</p>

	<ul style="list-style-type: none"> des contrats futures, options et swaps sur taux d'intérêt ; et des contrats à terme sur devises et des options sur devises. <p>A titre accessoire, le compartiment pourra détenir des liquidités.</p> <p>Le compartiment peut investir à titre accessoire jusqu'à 10% de son actif net dans des parts d'autres OPCVM ou d'autres OPC.</p>	<p>A des fins de couverture ainsi que dans le but de réaliser ses objectifs d'investissement, le compartiment pourra également faire usage d'instruments financiers structurés et dérivés tels que (sans que cette énumération soit limitative):</p> <ul style="list-style-type: none"> des options et des contrats <i>futures</i> sur valeurs mobilières ou instruments du marché monétaire ; des contrats <i>futures</i> ou options sur indices boursiers ; des contrats <i>futures</i>, options et <i>swaps</i> sur taux d'intérêt ; et des contrats à terme sur devises et des options sur devises. <p>Le compartiment peut investir à titre accessoire jusqu'à 10% de son actif net dans des parts d'autres OPCVM ou d'autres OPC.</p> <p>Le compartiment peut investir, à hauteur maximale de 10%, dans d'autres actifs éligibles selon la partie générale du prospectus.</p>
<p>Profil de risques</p>	<p>Ce type de compartiment est principalement exposé au risque de marché associé à tout investissement en actions.</p> <p>Le risque associé à des investissements en actions est important en raison de la dépendance de la valeur des actions par rapport à des facteurs difficilement prévisibles. Ces facteurs incluent notamment une baisse soudaine ou prolongée des marchés financiers suite à des événements économiques, politiques ou sociaux ou les difficultés financières que peut rencontrer une société en particulier. Par ailleurs, ce type de compartiments investit dans des valeurs mobilières émises par des sociétés spécialisées dans un secteur économique ou technologique spécifique. Dans ce contexte, ce type de compartiment peut être soumis aux conditions et fluctuations propres à l'industrie concernée. De même,</p>	<p>Ce type de compartiment est principalement exposé au risque de marché associé à tout investissement en actions.</p> <p>Le risque associé à des investissements en actions est important en raison de la dépendance de la valeur des actions par rapport à des facteurs difficilement prévisibles. Ces facteurs incluent notamment une baisse soudaine ou prolongée des marchés financiers suite à des événements économiques, politiques ou sociaux ou les difficultés financières que peut rencontrer une société en particulier. Par ailleurs, ce type de compartiments investit dans des valeurs mobilières émises par des sociétés spécialisées dans un secteur économique ou technologique spécifique. Dans ce contexte, ce type de compartiment peut être soumis aux conditions et fluctuations propres à l'industrie</p>

	<p>les possibilités de diversification des investissements sont par définition plus restreintes.</p> <p>Pour l'investisseur, le risque majeur associé à tout investissement en actions dans un secteur technologique ou économique spécifique consiste dans la perte potentielle de valeur de cet investissement. Les investissements dans ce type de compartiment sont soumis aux fluctuations des marchés et l'investisseur risque, le cas échéant, de récupérer un montant inférieur à celui qu'il a investi.</p>	<p>concernée. De même, les possibilités de diversification des investissements sont par définition plus restreintes.</p> <p>Pour l'investisseur, le risque majeur associé à tout investissement en actions dans un secteur technologique ou économique spécifique consiste dans la perte potentielle de valeur de cet investissement. Les investissements dans ce type de compartiment sont soumis aux fluctuations des marchés et l'investisseur risque, le cas échéant, de récupérer un montant inférieur à celui qu'il a investi.</p>
Profil des investisseurs	Ces compartiments s'adressent à des investisseurs souhaitant bénéficier de l'évolution du marché des actions du secteur de référence sur le moyen/long terme. La durée recommandée des investissements dans ce type de compartiment est d'au moins 6 ans.	Ces compartiments s'adressent à des investisseurs souhaitant bénéficier de l'évolution du marché des actions du secteur de référence sur le moyen/long terme. La durée recommandée des investissements dans ce type de compartiment est d'au moins 6 ans.
Synthetic Risk Reward Indicator (SRRI)	6	6
Devise d'évaluation des actions	euro	euro
Indice de références	<p>Argenta-Fund Actions Pharma-Chimie est géré activement.</p> <p>Ce compartiment n'est pas destiné à reproduire la performance d'un benchmark.</p> <p>Pour la gestion des risques, le compartiment utilise un benchmark composite dont la composition est la suivante : 75 % d'actions du secteur Soins de santé (MSCI World Health Care) et 25 % d'actions du secteur Chimie (MSCI World Chemicals). La sélection et la pondération des actifs dans le portefeuille du compartiment diffèrent significativement de la composition du benchmark</p>	<p>Argenta-Fund Longer Life Dynamic est géré activement.</p> <p>Ce compartiment n'est pas destiné à reproduire la performance d'un benchmark.</p> <p>Pour la gestion des risques, le compartiment utilise le benchmark MSCI World (100%). La sélection et la pondération des actifs dans le</p>

		portefeuille du compartiment diffèrent significativement de la composition du benchmark.
Jour d'Evaluation	La valeur nette par action du compartiment est déterminée hebdomadairement chaque mercredi (si le mercredi n'est pas un jour ouvrable bancaire à Luxembourg, le dernier jour ouvrable bancaire à Luxembourg avant le mercredi).	La valeur nette par action du compartiment est déterminée hebdomadairement chaque mercredi (si le mercredi n'est pas un jour ouvrable bancaire à Luxembourg, le dernier jour ouvrable bancaire à Luxembourg avant le mercredi).
Classes d'actions concernées par la Fusion	R (Retail) Capitalisation/Distribution I (Institutionnel) Capitalisation	R (Retail) Capitalisation/Distribution I (Institutionnel) Capitalisation
Politique de distribution	Actions capitalisation et distribution	Actions capitalisation et distribution
Montant initial de souscription	R (Retail) Capitalisation : 0 EUR Distribution : 0 EUR I (Institutionnel) Capitalisation : 500 000 EUR Distribution : 500 000 EUR	R (Retail) Capitalisation : 0 EUR Distribution : 0 EUR I (Institutionnel) Capitalisation : 500 000 EUR Distribution : 500 000 EUR
Commission de gestion maximale	R (Retail) Capitalisation : 1.5% Distribution : 1.5% I (Institutionnel)	R (Retail) Capitalisation : 1.5% Distribution : 1.5% I (Institutionnel)

	Capitalisation : 0.75% Distribution : 0.75%	Capitalisation : 0.75% Distribution : 0.75%
Commission de souscription maximale	<p>R (Retail)</p> <p>Capitalisation : 5% Distribution : 5%</p> <p>I (Institutionnel)</p> <p>Capitalisation : 5% Distribution : 5%</p>	<p>R (Retail)</p> <p>Capitalisation : 5% Distribution : 5%</p> <p>I (Institutionnel)</p> <p>Capitalisation : 5% Distribution : 5%</p>
Frais courants	<p>R (Retail)</p> <p>Capitalisation : 1,86% Distribution : 1,89%</p> <p>I (Institutionnel)</p> <p>Capitalisation : 0,39%</p>	<p>R (Retail)</p> <p>Capitalisation : 1,87% Distribution : 1,88%</p> <p>I (Institutionnel)</p> <p>Capitalisation : 0,40%</p>
Méthode de calcul des risques	Calcul par les engagements	Calcul par les engagements
Ordres de souscription	<p>Les actions sont émises au prix de souscription qui sera déterminé à la première date de calcul de la valeur nette d'inventaire qui suivra la réception de la demande.</p> <p>Les listes de souscription sont clôturées au plus tard à seize heures par l'agent de transfert le jour ouvrable bancaire à Luxembourg qui précède cette date de calcul.</p>	<p>Les actions sont émises au prix de souscription qui sera déterminé à la première date de calcul de la valeur nette d'inventaire qui suivra la réception de la demande.</p> <p>Les listes de souscription sont clôturées au plus tard à seize heures par l'agent de transfert le jour ouvrable bancaire à Luxembourg qui précède cette date de calcul.</p>

Ordres de rachat	<p>Le prix de remboursement peut être supérieur, égal ou inférieur au prix de souscription au moment de l'acquisition.</p> <p>Les listes de demandes de remboursement sont clôturées au plus tard à seize heures par l'agent de transfert, le jour ouvrable bancaire à Luxembourg qui précède cette date de calcul.</p>	<p>Le prix de remboursement peut être supérieur, égal ou inférieur au prix de souscription au moment de l'acquisition.</p> <p>Les listes de demandes de remboursement sont clôturées au plus tard à seize heures par l'agent de transfert, le jour ouvrable bancaire à Luxembourg qui précède cette date de calcul.</p>
Société de gestion et Gestionnaire	ARGENTA ASSET MANAGEMENT S.A.	ARGENTA ASSET MANAGEMENT S.A.
Distributeurs	<p>ARGENTA SPAARBANK NV</p> <p>ARGENTA ASSET MANAGEMENT S.A</p>	<p>ARGENTA SPAARBANK NV</p> <p>ARGENTA ASSET MANAGEMENT S.A.</p>
Banque dépositaire	Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg	Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg
Agent financier et administratif	European Fund Administration S.A.	European Fund Administration S.A.
Agent domiciliataire	ARGENTA ASSET MANAGEMENT S.A.	ARGENTA ASSET MANAGEMENT S.A.
Réviseur d'entreprises agréé	MAZARS LUXEMBOURG	MAZARS LUXEMBOURG
Service financier en Belgique	ARGENTA SPAARBANK NV	ARGENTA SPAARBANK NV
Dépositaire des titres au porteur	Fiduciaire du Grand-Duché de Luxembourg	Fiduciaire du Grand-Duché de Luxembourg
Pays d'enregistrements /	Luxembourg/Belgique	Luxembourg/Belgique

pays dans lesquels les actions seront commercialisées		
--	--	--